

Santé et adaptation au changement climatique en Auvergne-Rhône-Alpes

Réunion régionale du 26 juin 2025
Conférence des parties ADAPTATION

Support de présentation, partie 3



Table ronde : S'adapter pour réduire les impacts du changement climatique sur la santé

- Présentation d'actions sur les thématiques de l'eau destinée à la consommation humaine, des espèces à enjeux pour la santé humaine et de l'urbanisme favorable à la santé par des binômes partenaires du PRSE et collectivités locales
- Table ronde sur les bonnes pratiques d'adaptation

Présentation des enjeux, témoignage et perspectives d'adaptation, ressources et pistes pour assurer la qualité sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine



Nicolas ALBAN

Directeur régional

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

1. Accueil

2. Contextualisation

3. Zoom adaptation

4. Témoignages

Présentation des enjeux, témoignage et perspectives d'adaptation, ressources et pistes pour assurer la qualité sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine

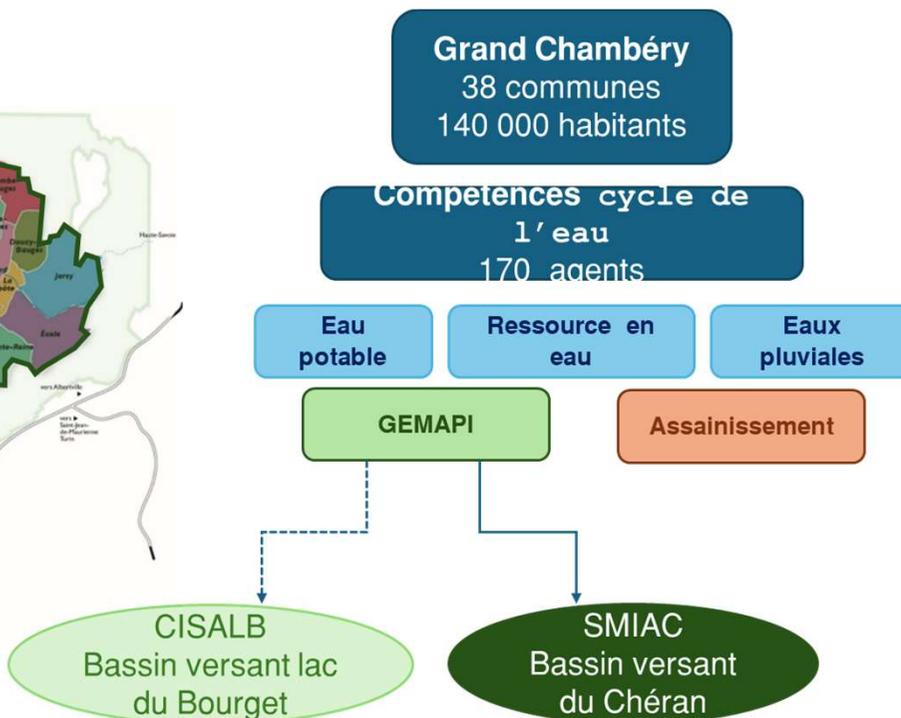
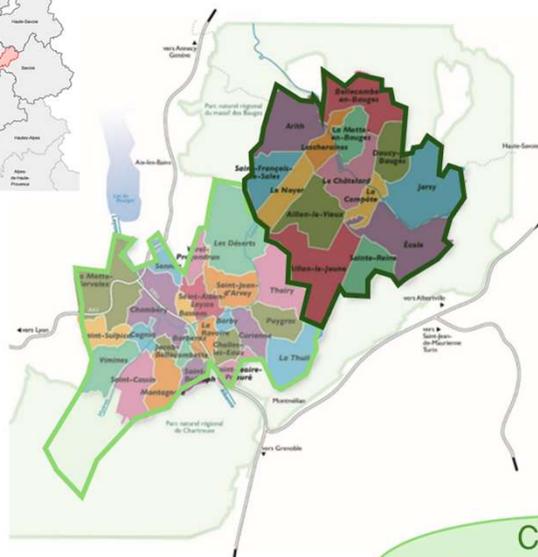


Cyrille GIREL

Responsable du pôle EQSP- direction de l'eau et de l'assainissement

Grand Chambéry

Grand Chambéry – un territoire contrasté



Un contexte naturel et anthropique complexe

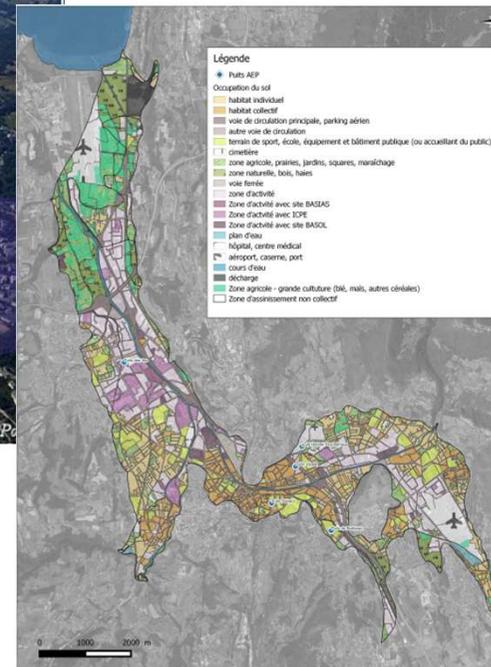
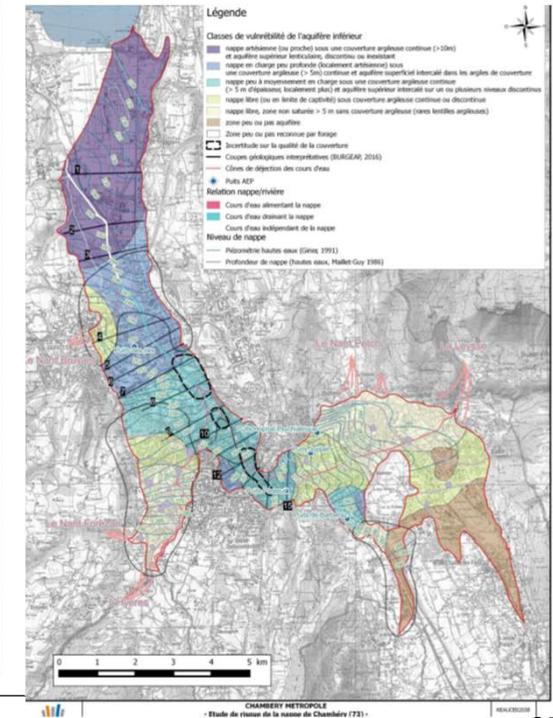
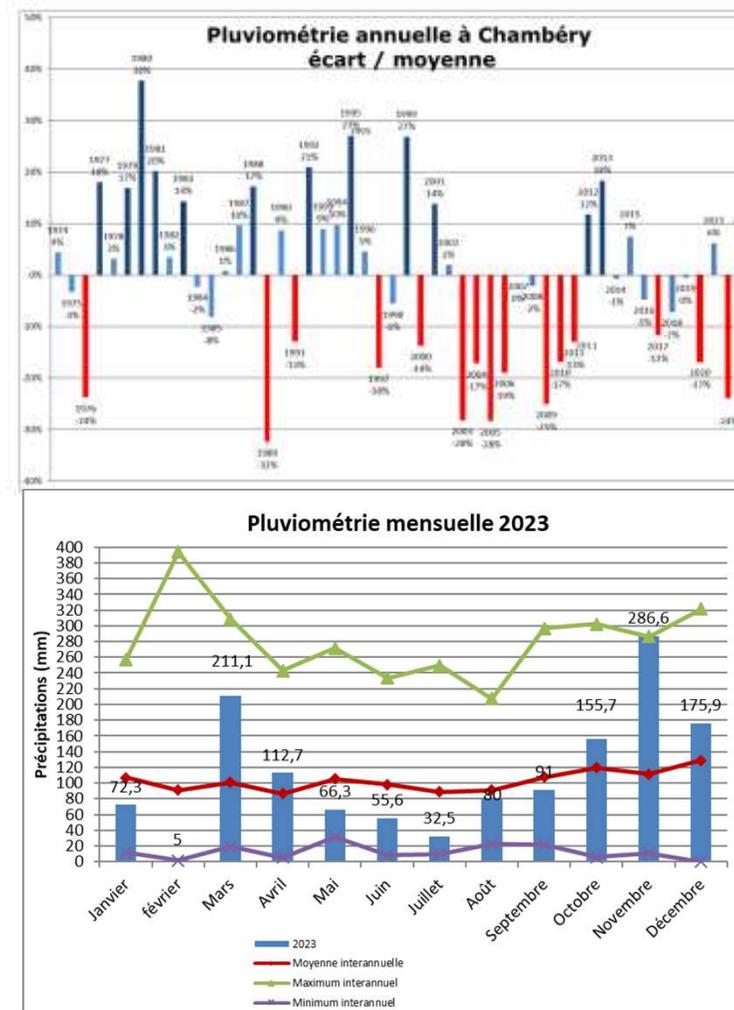
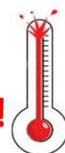
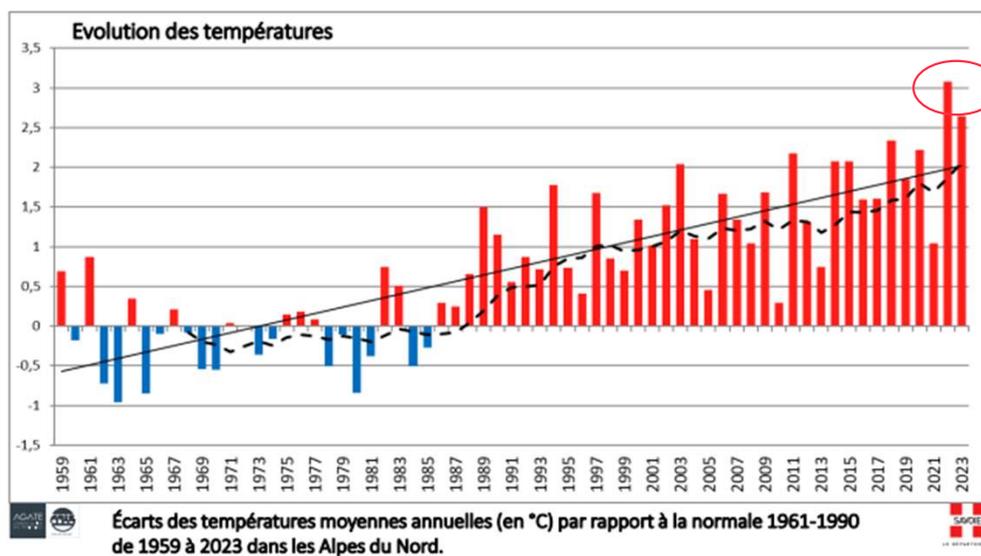


Figure 58 : Carte d'occupation du sol



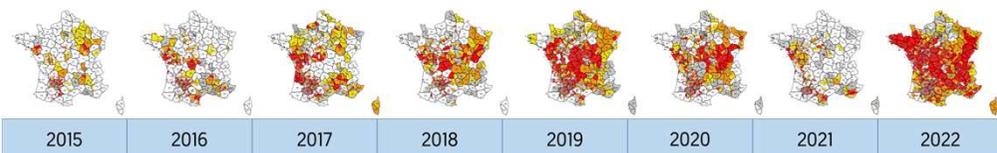
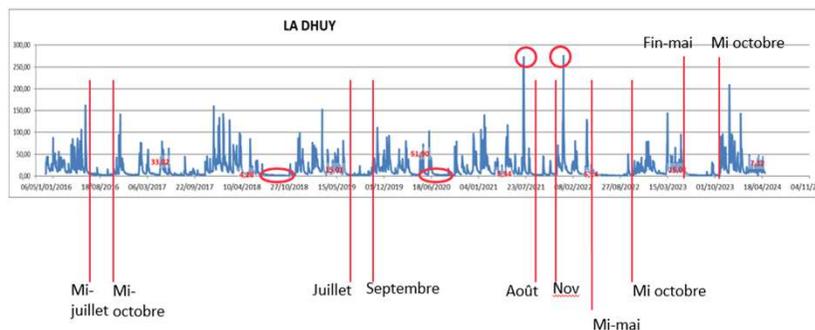
CHAMBERY METROPOLE
Étude de l'issue de la masse de Chambéry (731)

Un contexte climatique défavorable



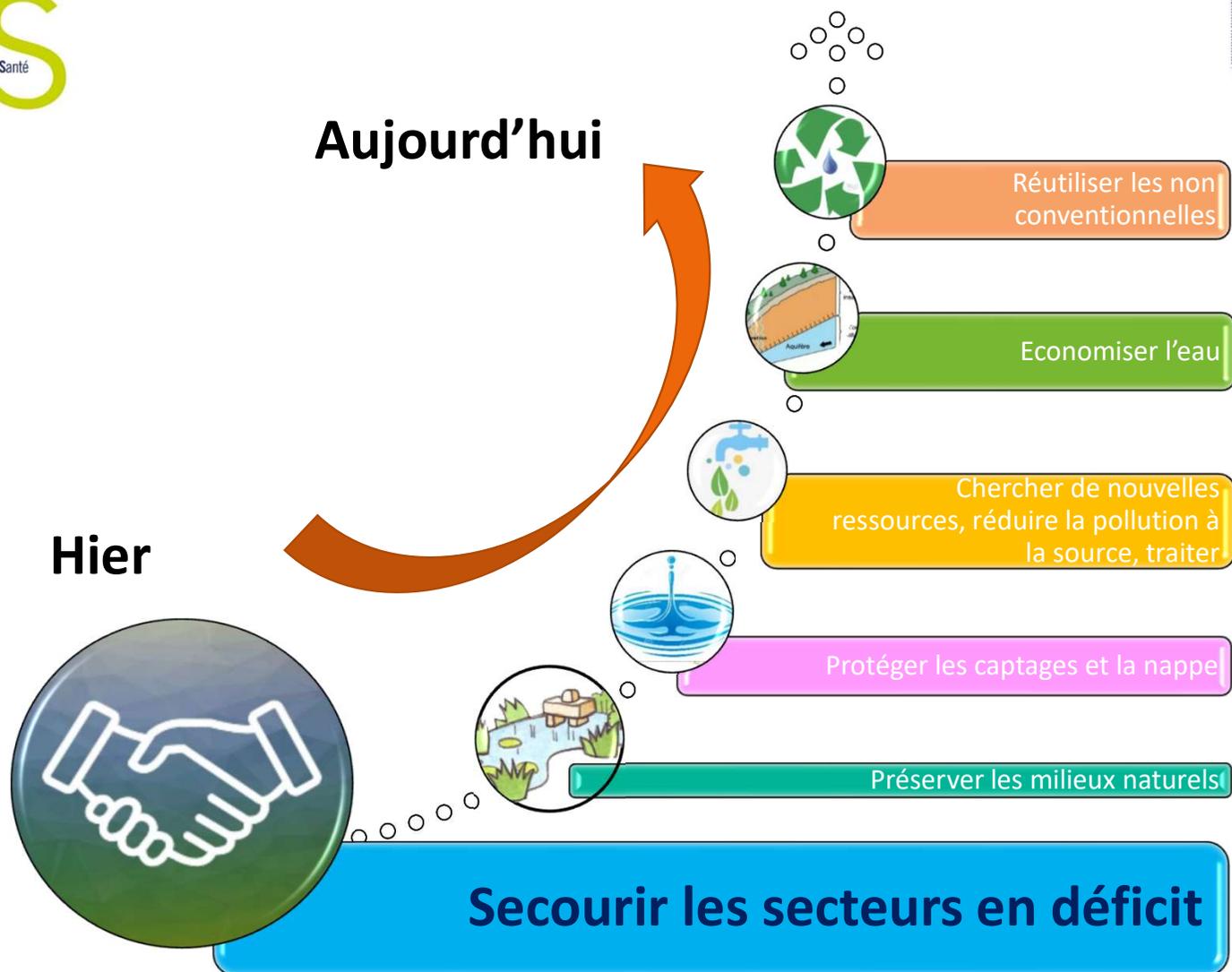
Des enjeux forts

- Quantité

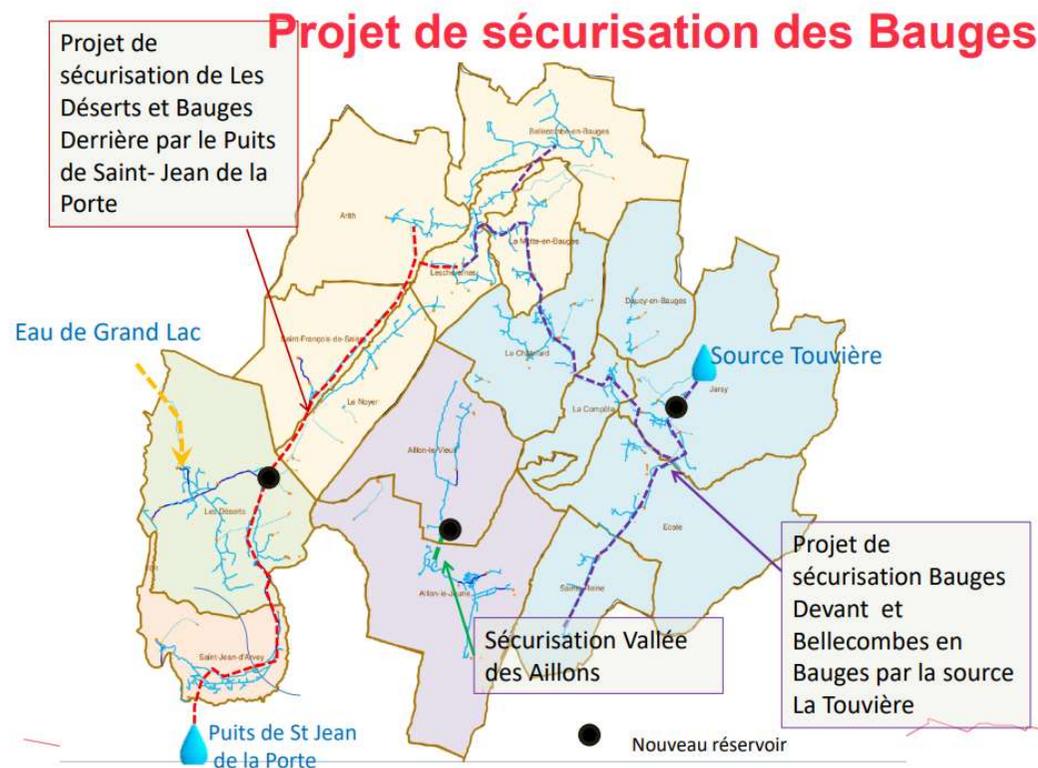


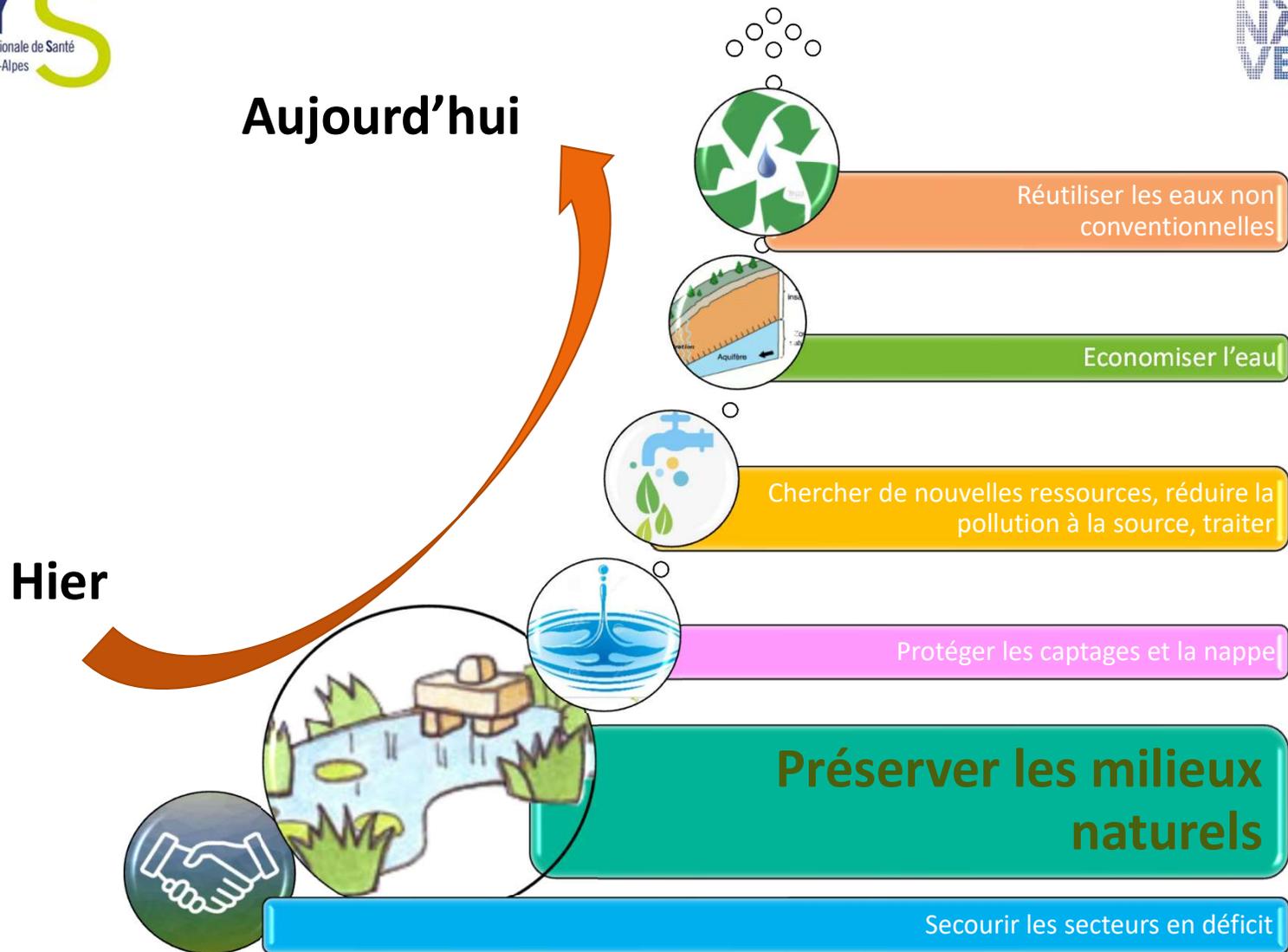
- Qualité



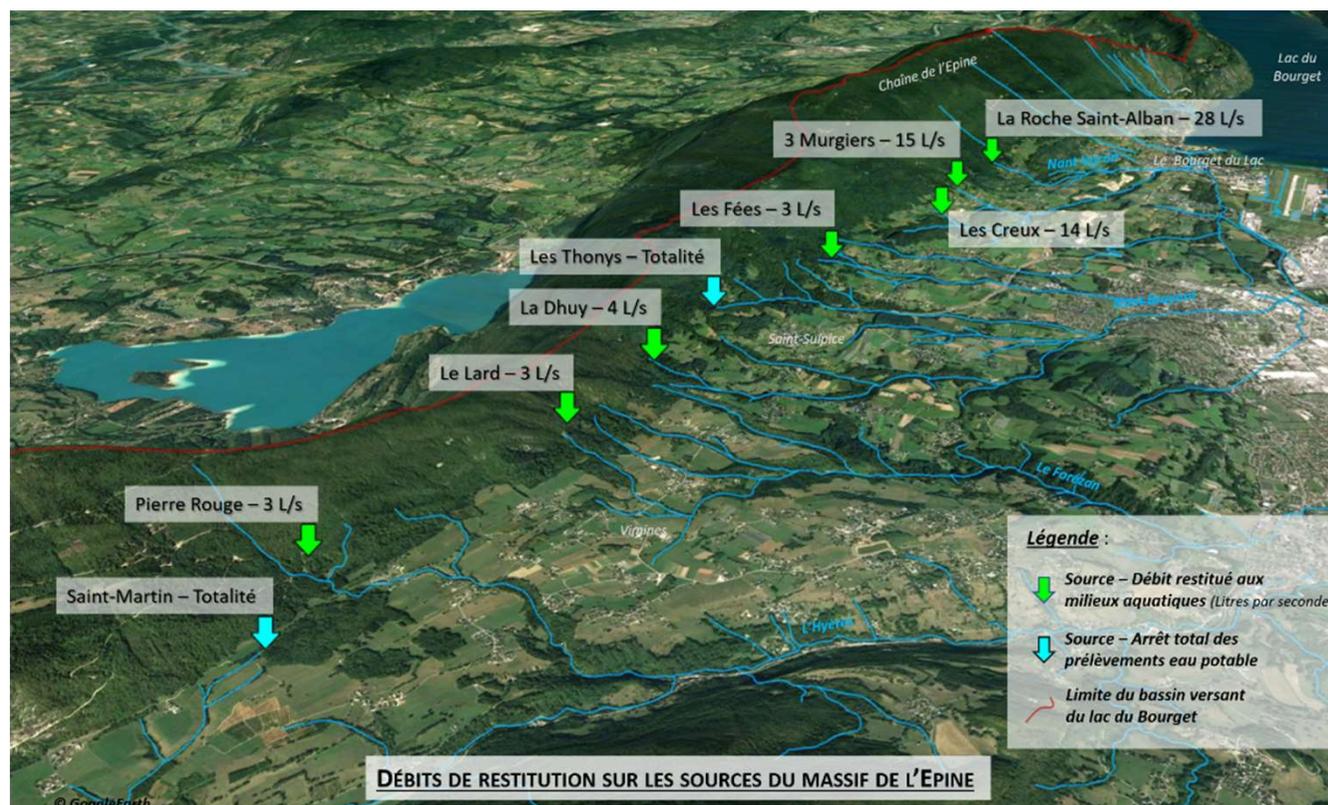


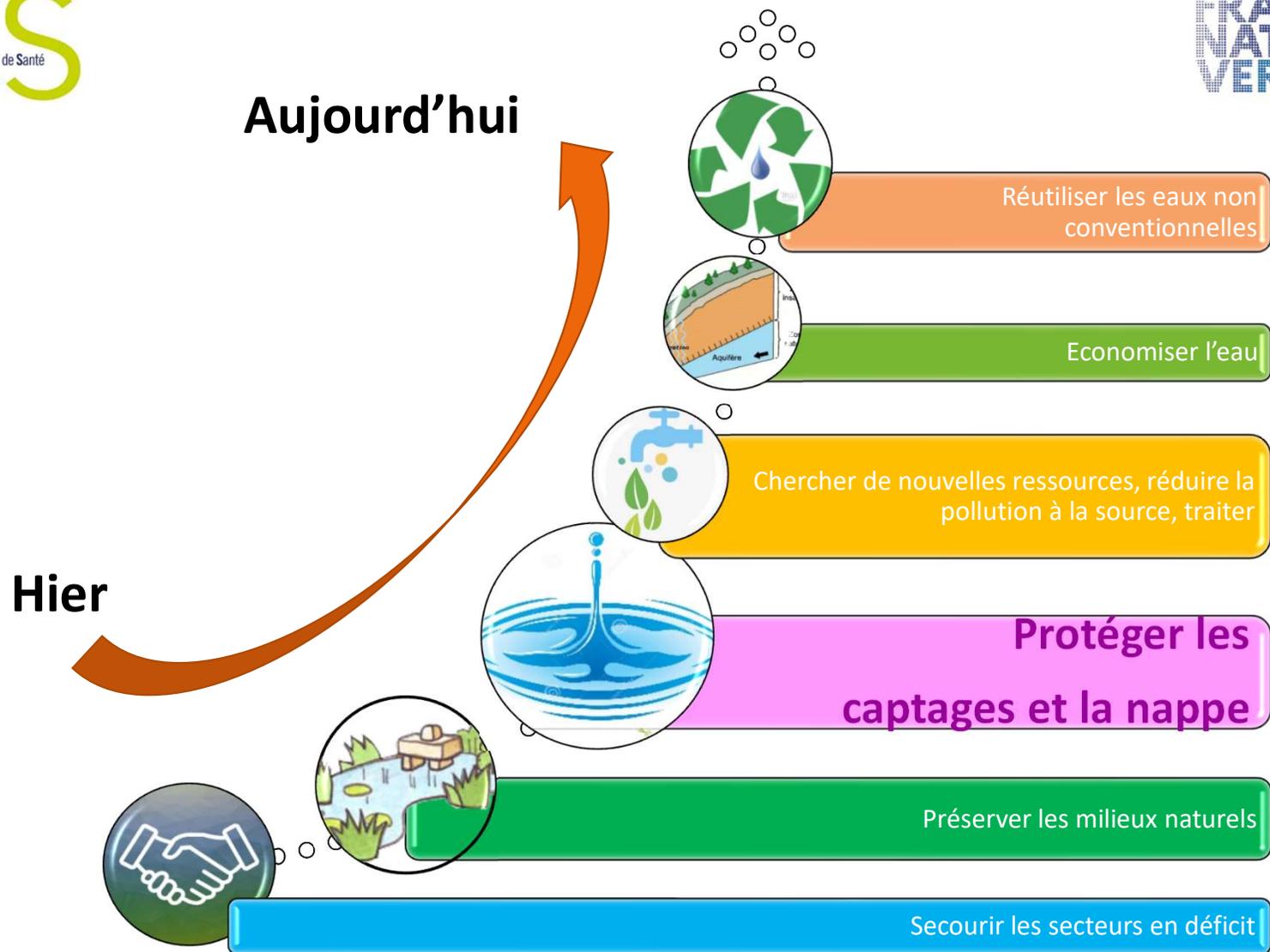
Secourir les secteurs en déficit





Restitution de débits minimum aux cours d'eau

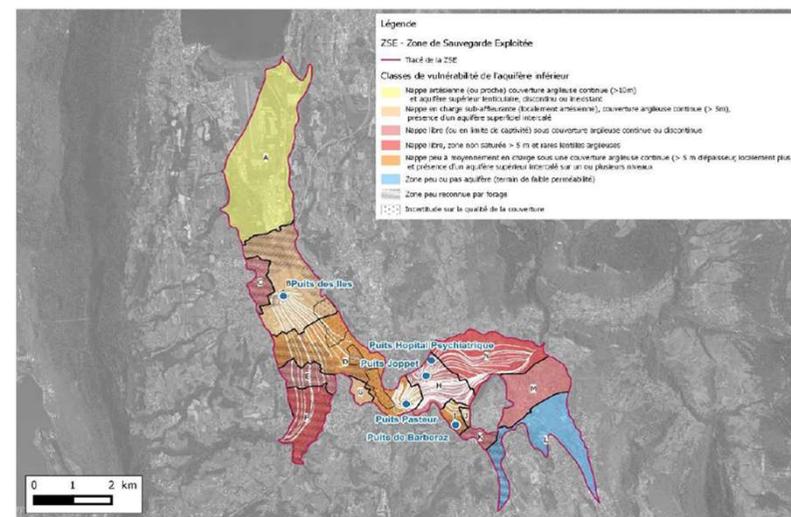
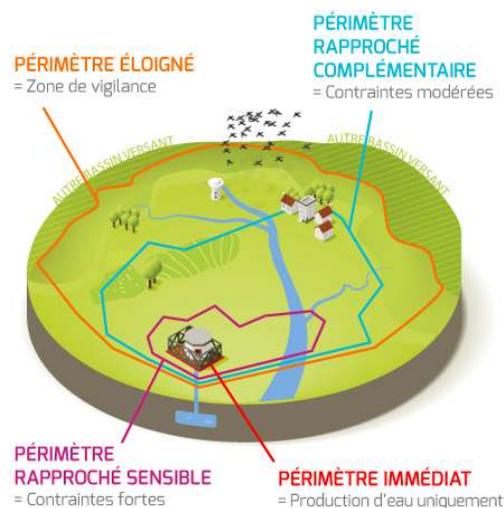


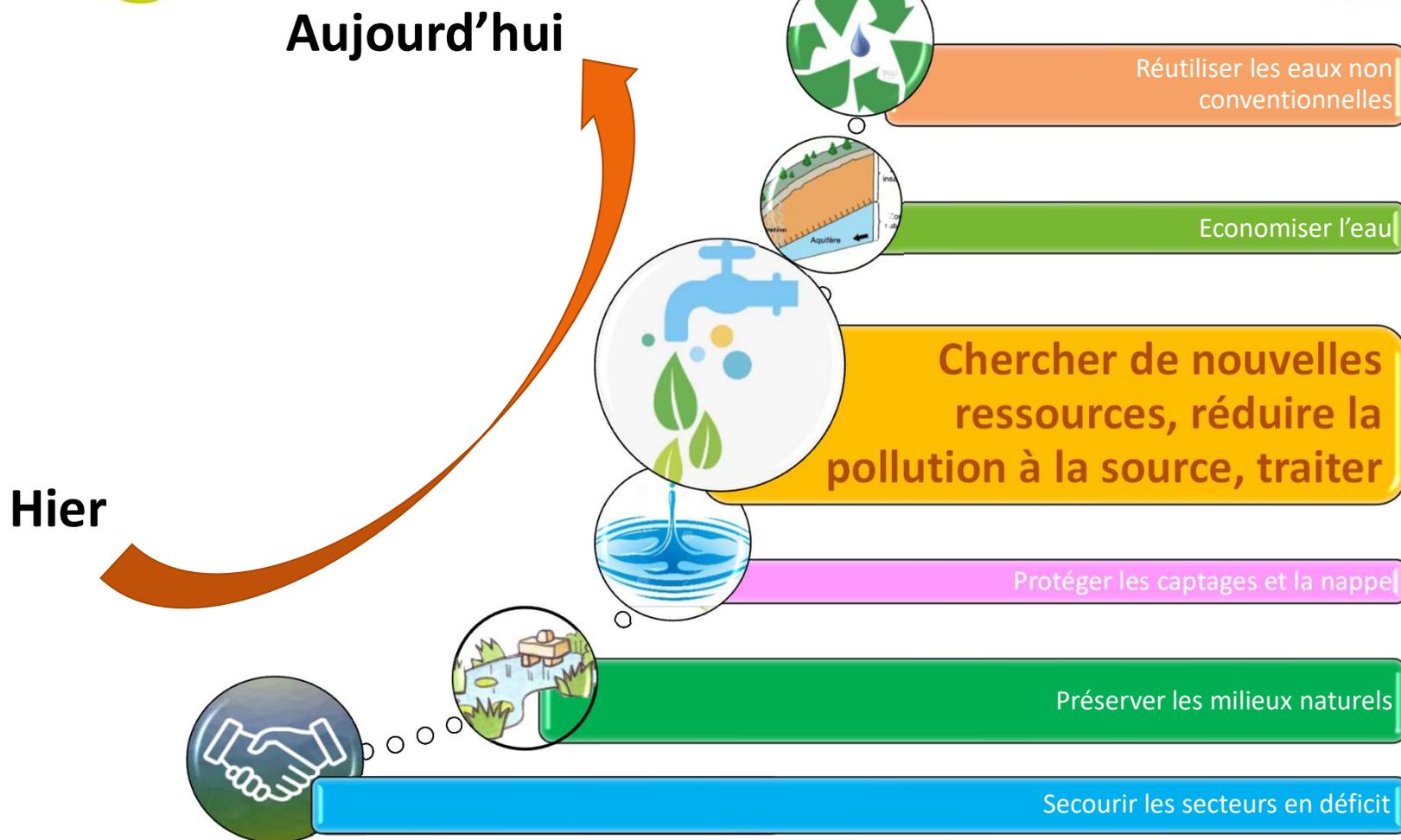


Protéger les captages et la nappe

- ✓ 56 ressources principales
 - 78% périmètres établis
soit 45 ressources

- ✓ Fortes disparités
 - 20 sources Bauges
 - 30 % périmètres définis
soit 6 sources





Chercher de nouvelles ressources, réduire la pollution à la source, traiter

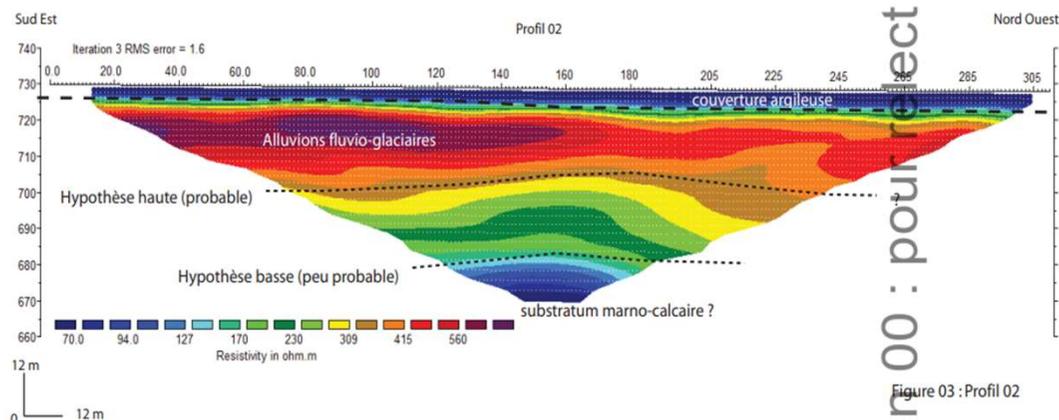
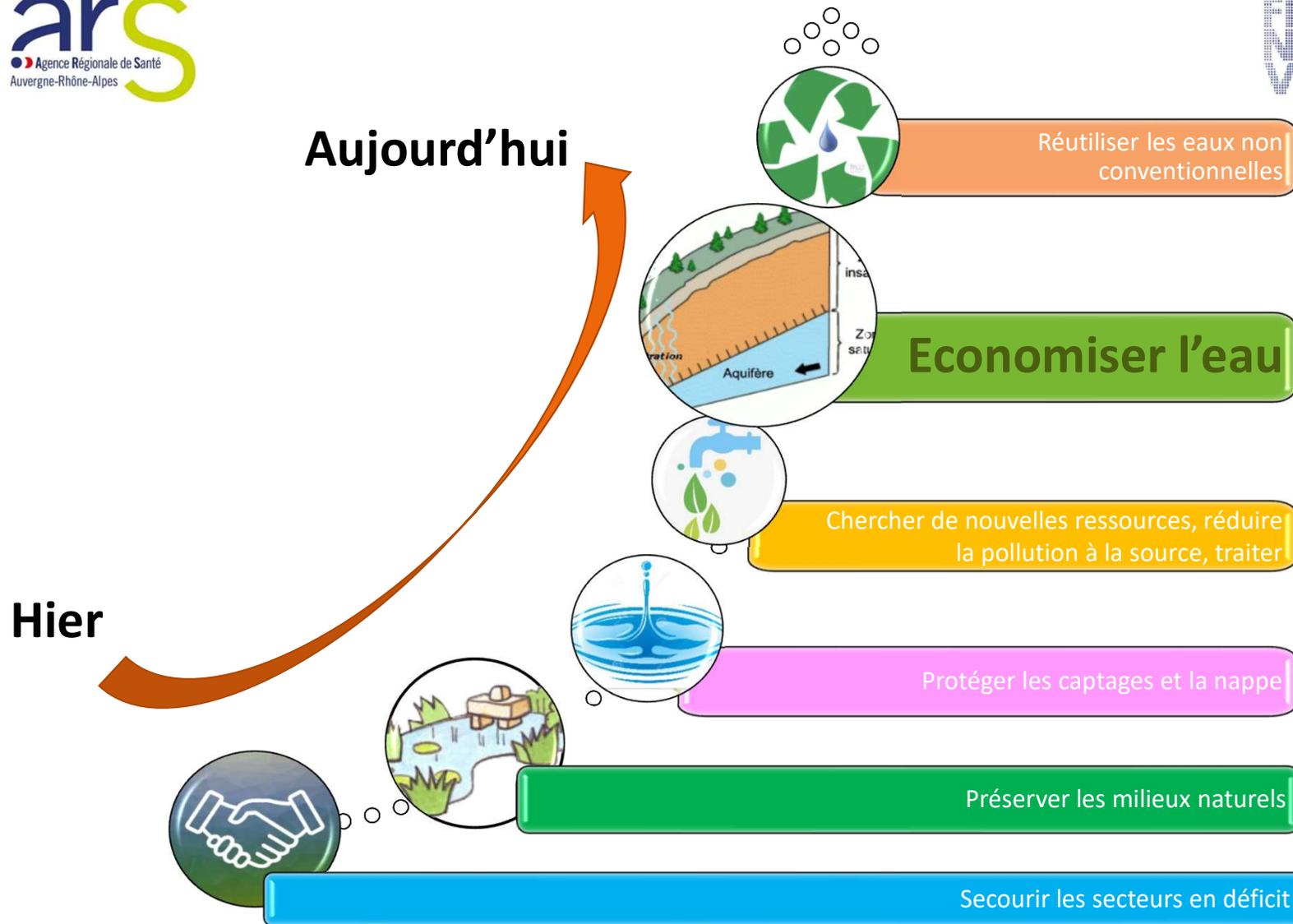


Figure 03 : Profil 02



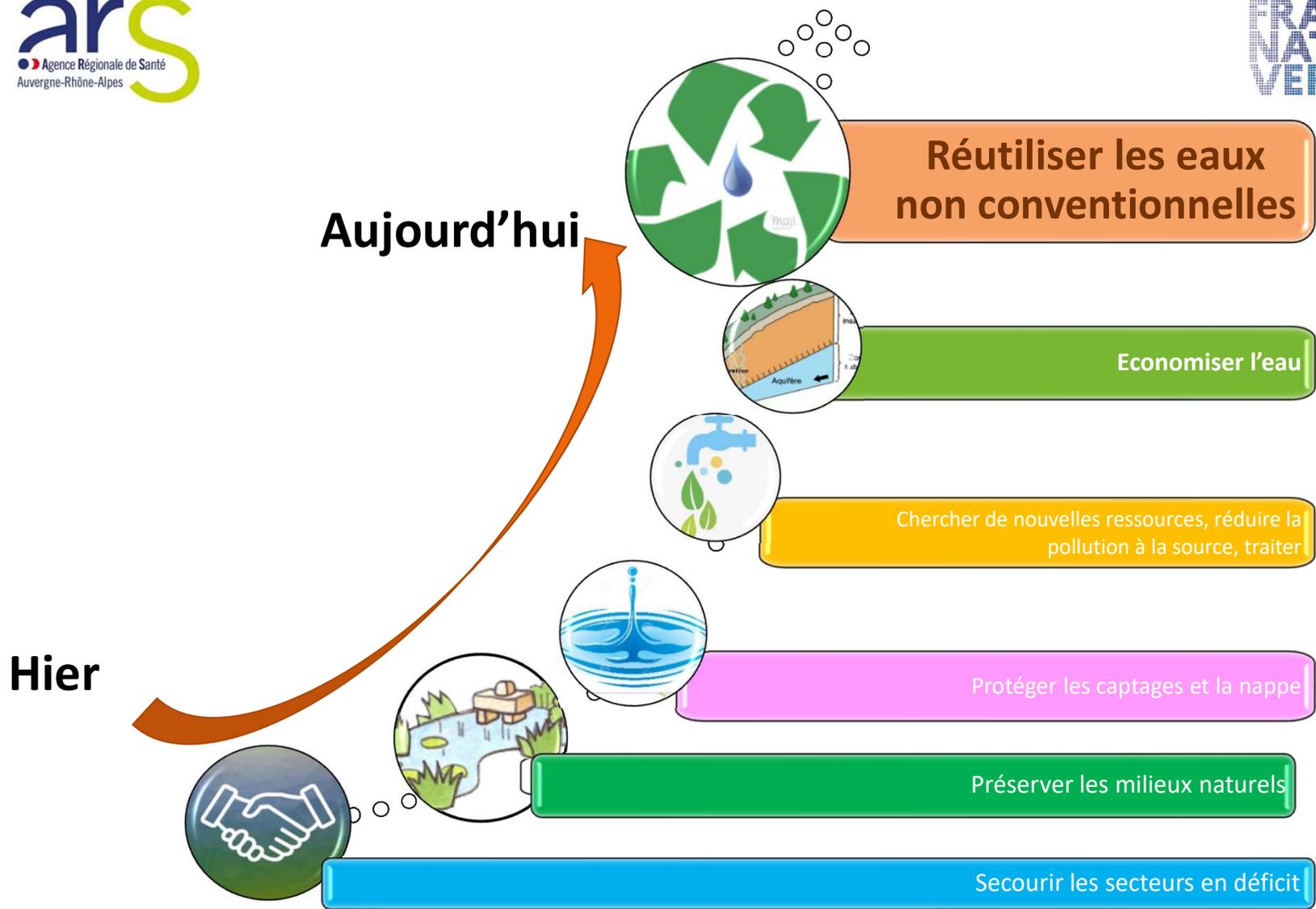


Economiser l'eau



**ÉCONOMISER
L'EAU,
ÇA COULE DE SOURCE !**





Réutiliser les eaux non conventionnelles



12^e programme de Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : priorités, nouveautés, principes 2025



Le 12e programme

- ❑ **Énoncé** : objectifs d'intervention + maquette financière
- ❑ **Redevances** : taux + zonages

Adoptés le 04/10/2024 par le conseil d'administration de l'agence après un vote unanime des comités de bassin



- ❑ **43 Fiches aides** : modalités d'aides

Adoptées le 19/12/2024 par le conseil d'administration de l'agence à l'unanimité



LA REFORME DES REDEVANCES

Plaquette de
présentation



3 fiches techniques
redevances



2 sites internet

www.eaurmc.fr



www.lesagencesdeleau.fr



2 vidéos

Pour les collectivités



Pour les industriels



LES AIDES DU 12e PROGRAMME

Site internet www.eaurmc.fr

**PRESERVER L'EAU
PRODUIRE ET DIFFUSER
LA CONNAISSANCE
FINANCER DES PROJETS
MOBILISER DES TERRITOIRES**

Rechercher...

VOUS ÊTES | L'AGENCE | INSTANCES DE BASSIN | CONNAISSANCE | ÉVÈNEMENTS | **AIDES** | REDEVANCES

Accueil > L'agence > 12e programme "Sauvons l'eau"

Partager

12e programme "Sauvons l'eau !"

Le 12e programme, entré en vigueur le 1er janvier 2025, pour 6 ans, constitue un des leviers principaux de la mise en œuvre des Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Rhône-Méditerranée et de Corse et du Plan Eau. Il a fait l'objet de deux années de concertation durant lesquelles tous les acteurs de l'eau – élus, industriels, agriculteurs, associations – ont exprimé leurs attentes et préoccupations.

DES MOYENS EN HAUSSE

520 M€ D'AIDES PAR AN
(soit une hausse de + de 25% par rapport au programme précédent)

Au bénéfice des maîtres d'ouvrage (collectivités, établissements publics, industriels, agriculteurs, associations...) qui agissent pour l'eau

330 agents pour accompagner au plus près les maîtres d'ouvrage

CONSULTER L'ÉNONCÉ DU 12E PROGRAMME

12^e PROGRAMME D'INTERVENTION 2025 - 2030
de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
ÉNONCÉ

- Missions et organisation
- Territoire d'intervention
- 12e programme "Sauvons l'eau !"**
- Partenaires de l'agence de l'eau
- Information du public et transparence
- La gestion de l'eau en France

L'AGENCE VOUS AIDE

Voir toutes les aides

LES REDEVANCES

Voir toutes les redevances

POUR ALLER PLUS LOIN

Des vidéos, guides et études

Plaquette synthétique 12^e Programme



Magazine Sauvons l'eau Edition spéciale 12^e P.



43 fiches aides



Partage de l'eau et sobriété

ECO1	Sobriété en eau des collectivités
ECO2	Sobriété en eau de l'agriculture
ECO3	Sobriété en eau des activités industrielles et économiques
ECO4-RM	Partage de l'eau entre les usages
ECO5-RM	Projets de substitution
ECO6-Corse	Organisation et partage de l'eau entre les usages
<i>Autre fiche concernée :</i>	
ASS4	Réutilisation des eaux usées traitées et des eaux grises

Milieux aquatiques et biodiversité

MAH1	Restauration des milieux aquatiques et humides dégradés
MAH2	Continuité écologique des cours d'eau
MAH3	Préservation des milieux aquatiques et humides
MAH4	Reconquête de la biodiversité
MAH5	Actions en faveur du milieu marin méditerranéen
MAH6	Stratégies territoriales sur les milieux aquatiques, milieux humides et milieux marins
MAH7	Mesures hydrologiques d'atténuation de l'impact des ouvrages hydroélectriques

Assainissement

ASS1	Stations de traitement des eaux usées
ASS2	Réseaux d'assainissement
ASS3	Gestion des boues des stations de traitement des eaux usées
ASS4	Réutilisation des eaux usées traitées et des eaux grises
<i>Autre fiche concernée :</i>	
SPEA	Gestion durable des services publics d'eau et d'assainissement

Agriculture

AGRI1	Expérimentation agricole
AGRI2	Filières agricoles favorables à la ressource en eau, aux zones humides et à la biodiversité
AGRI3	Groupes d'agriculteurs en transition vers l'agroécologie
AGRI4	Aides agricoles en lien avec le dispositif de la PAC
AGRI5	Paielements pour services environnementaux
<i>Autre fiche concernée :</i>	
ECO2	Sobriété en eau de l'agriculture

Industries et autres activités économiques

IND1	Réduction des pollutions de nature industrielle
IND2	Opérations groupées sectorielles
<i>Autre fiche concernée :</i>	
ECO3	Sobriété en eau des activités industrielles et économiques

Réduction des substances dangereuses (multi-acteurs)

TRANSV	Démarches territoriales de réduction des substances dangereuses
--------	---

Alimentation en eau potable

AEP1	Mise en conformité de l'eau destinée à la consommation humaine
AEP2	Sécurisation de l'alimentation en eau potable
AEP3-RM	Préservation et restauration de la qualité des eaux sur les captages et sur les ressources stratégiques
AEP3-Corse	Préservation et restauration de la qualité des eaux sur les captages
SPEA	Gestion durable des services publics d'eau et d'assainissement
<i>Autre fiche concernée :</i>	
ECO1	Sobriété en eau des collectivités

Pluvial et sol

PLUV	Gestion intégrée des eaux pluviales en zone urbaine
SOL	Aménagements paysagers d'infiltration de l'eau dans les sols en milieu rural
<i>Autres fiches concernées :</i>	
MAH3	Préservation des milieux aquatiques et humides

Partie 3A - Accompagnement de la mise en œuvre

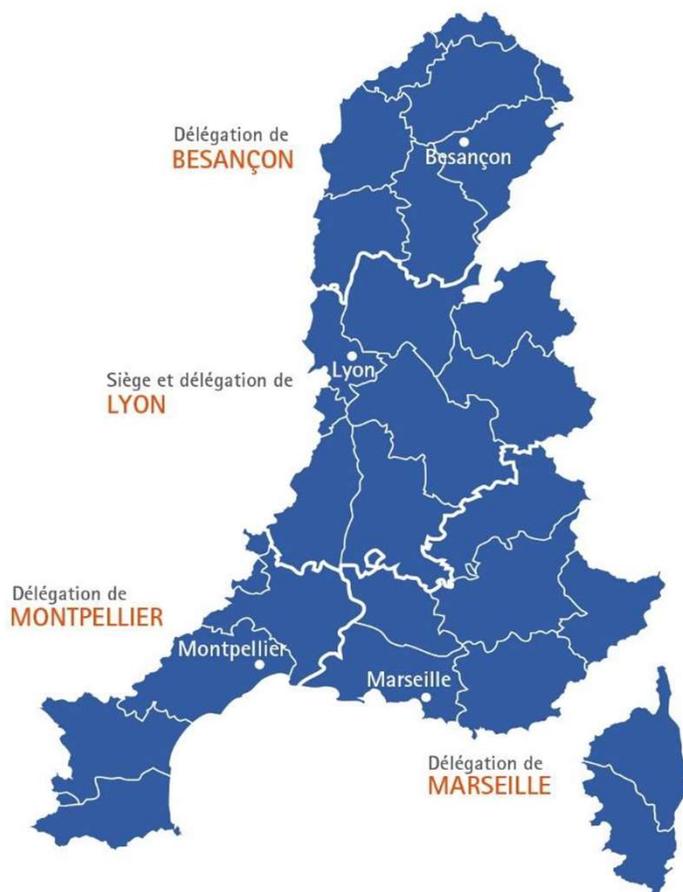
TRANSV	Projets multi-thématiques d'adaptation au changement climatique dans le domaine de l'eau
TRANSV	Contrats et accords-cadres
ANIM	Gouvernance locale de l'eau, urbanisme, têtes de réseau et démarches participatives
COM	Communication, sensibilisation et éducation aux enjeux de l'eau
ETUD	Connaissance, études générales
SUIV	Surveillance environnementale
INT	Coopération à l'international
TRANSV	Remise en état post-sinistre
TRANSV	Maîtrise foncière

Partie 3B - Conditions générales des aides

CG	Conditions générales d'attribution de de versement des aides
CDA	Commission des aides et délégations au directeur général de l'agence en matière d'attribution et de gestion des aides

- 38 fiches communes aux deux bassins
- 2 spécifiques Corse et 3 spécifiques Rhône-Méditerranée sur les thématiques partage eau/substitution et captages

Vous avez un projet ? PARLONS-EN !



Déposer une demande d'aide
sur le portail des aides de l'agence :

<https://aides.eaurmc.fr/Tsa>

Vos contacts par territoire :

Pour les départements 01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74

Délégation de Lyon

T. 04 72 76 19 00

Présentation des enjeux, témoignage et perspectives d'adaptation, ressources et pistes pour réduire l'expansion et les risques sanitaires liés aux espèces à enjeux pour la santé humaine



Christophe BRAS

Responsable Pôle Santé Environnement

FREDON Auvergne-Rhône-Alpes

1. Accueil

2. Contextualisation

3. Zoom adaptation

4. Témoignages



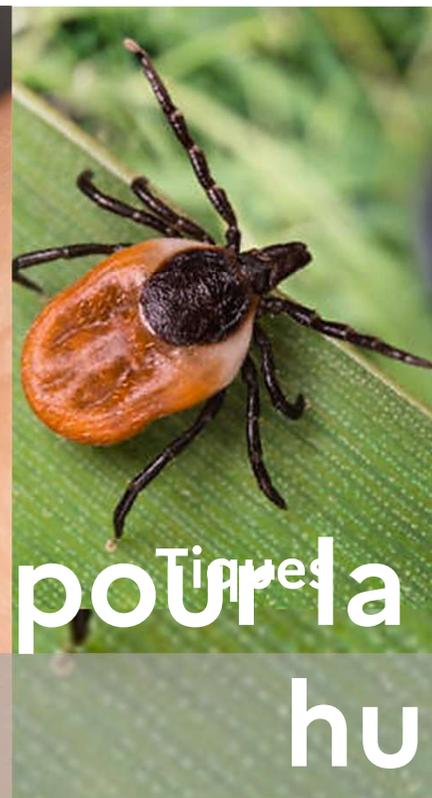
Ambrosies



Berce
du Caucase



Moustique
tigre



Tiques



Chenilles

Espèces à enjeux pour la santé humaine

Présentation des enjeux, témoignage et perspectives d'adaptation, ressources et pistes pour réduire l'expansion et les risques sanitaires liés aux espèces à enjeux pour la santé humaine



Amélie BERTHELOT

Chargée de mission Environnement, agriculture et transition énergétique – Pôle aménagement et développement

Communauté de Communes du Pays de l'Ozon

1. Accueil

2. Contextualisation

3. Zoom adaptation

4. Témoignages

Introduction

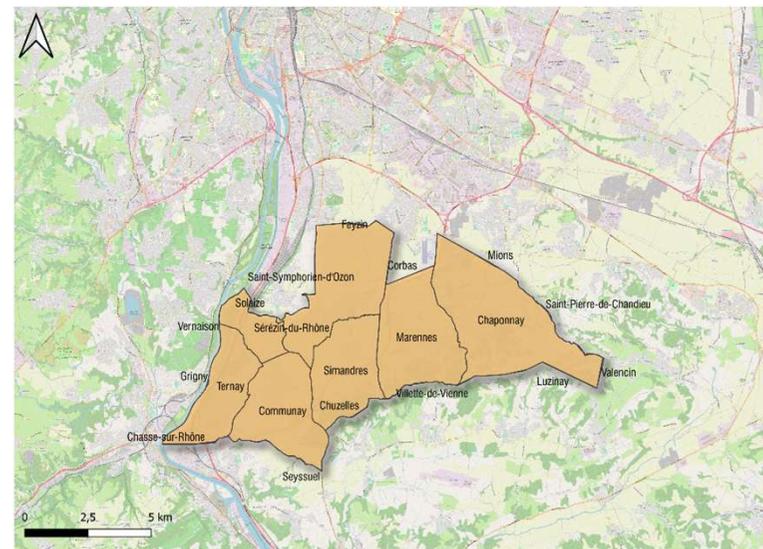
Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) :

- 7 communes
- 26 000 habitants

Compétence facultative de la CCPO: **lutte contre les espèces exotiques envahissantes**

→ Choix d'une lutte multi-espèces:

- moustique-tigre
- frelon asiatique
- ambroisie



*1 ou 2 référents / commune
(techniciens voire élus)*

Mobilisation des référents communaux

Réunion annuelle de début de campagne (1^{er} trimestre) :

- ✓ Échanges / retours d'expériences sur la saison passée
- ✓ Sur les 3 espèces invasives
- ✓ Préparation de la saison à venir
- ✓ Intervention d'organismes partenaires (EIRAD, FREDON, GDS)

Moustique-tigre

✓ **Travail avec l'EIRAD* et FREDON** (co-financé par le Département du Rhône) :

- ✓ Formation des référents sur le moustique-tigre
- ✓ Réunions de mobilisation
- ✓ Diagnostic sur les communes
- ✓ Construction des plans d'actions
- ✓ Intervention en conseil communautaire
- ✓ Réunion publique



✓ **Aide à l'achat de pièges** (2021-2024) : **15 € pour pièges extérieurs** (type Biogents) + envoi éléments sensibilisation

*EIRAD: Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication

Moustique tigre

✓ Évolution de l'action de lutte en 2025 :

Diagnostics réalisés par l'EIRAD



Intervention d'un conseiller pour :

- Préparation des visites en lien avec les ASL de lotissements
- Visite de 10 à 15 logements (≈1/2h par logement)
- Génération d'un rapport (observations - recommandations - piégeage)

Pour 2025 : **objectif de 14 lotissements** sur la CCPO (2/commune)

• Dispositifs de récupération et stockage des eaux pluviales

Lors des prospections, quelques dispositifs de récupération et de stockage des eaux pluviales non hermétiques ont été observés chez les particuliers (accès possible pour le moustique tigre via les tuyauteries). Ces dispositifs représentent des gîtes larvaires particulièrement appréciés par *Aedes albopictus*. De ce fait, toutes les recommandations afin de les rendre hermétiques ont été détaillées dans ce rapport (Cf. Recommandations).



Dispositif de récupération et stockage d'eau pluviale

• Tabourets/regards d'eaux pluviales

Certains des tabourets et regards d'eaux pluviales (aux pieds des descentes de chéneux) des maisons visitées lors de l'intervention se caractérisent par la présence d'une zone de décantation permettant la stagnation d'eau. Ces zones sont particulièrement favorables au développement de larves de moustiques-tigres. Des petits travaux de relassement du fond du tabouret ou des traitements larvicides doivent ainsi être réalisés afin de supprimer ces gîtes productifs (Cf. Recommandations).



Tabouret et regard : zone de stagnation de l'eau

• Terrasses sur plots / toits terrasses

Ce type de construction peut représenter de fortes potentialités de gîtes larvaires pour le moustique-tigre. Des irrégularités de planéité de la dalle de béton, mauvaise évacuation des eaux de pluie, stagnation d'eau sous les dalles des terrasses/sur la présence de plots rainurés (pour les terrasses sur une lame d'eau résiduelle) peuvent permettre à l'eau de stagner sur de longues périodes pour devenir productif en termes de larves.



Ces ouvrages sont donc à surveiller car si de l'eau reste stagnante plus de cinq jours, il est important de moustiquer-tigres (Cf. Recommandations). Aucune stagnation d'eau n'a été constatée sur ces sites.

Pour tous les autres contenants pouvant être recommandés sont également détaillés dans ce rapport.

4.7 Concernant les dispositifs de récupération et stockage des eaux pluviales :

1) Il est essentiel de protéger l'entrée des récupérateurs d'eau ou des bidons par du voile moustiquaire (mailles < 1mm) en veillant à ce que le tuyau permettant l'arrivée de l'eau ne plonge pas directement dans le récupérateur mais s'arrête à quelques centimètres au-dessus.



2) Il est recommandé d'intégrer un robinet à la base des bidons qui n'en possèdent pas afin de limiter le retrait des moustiquaires lors de leur utilisation.

Moustique-tigre

Communication :

POUR LIMITER LES NUISANCES DU MOUSTIQUE-TIGRE, ADOPTEZ LES BONS GESTES

- JE RANGE**
autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :
Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage.
- JE CURE**
régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux
Siphons d'évier extérieur, fontaines, bords d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...
- JE VIDE**
chaque semaine tous les récipients pour éviter les eaux stagnantes (progres ou sales)
Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bûches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau pluviale...
- J'ENTRETIENS**
régulièrement ma piscine, mon bassin
Vérifier au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.
- JE COUVRE**
de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau
Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, bidons divers ou tous récipients pluviaux via les chéneaux de la maison.



JE JETTE
tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse
Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire.



www.moustique.org / www.ars-rhonealpes.com

AGIR À LA SOURCE DE SON DÉVELOPPEMENT.

Pourquoi se protéger des piqûres ?
Le moustique-tigre est d'abord fort suçant : agressif, il peut rendre la vie difficile. Ensuite, il peut être vecteur d'infections virales graves, telles que le dengue, le chikungunya ou Zika. Il transmet la maladie après avoir piqué une personne déjà malade.

Comment se protéger des piqûres ?

- Supprimez au maximum tous les lieux de ponte du moustique-tigre autour de vous. Cela inclut qu'il prolifère.
- Portez des vêtements amples, longs et de couleurs claires, car le moustique préfère les couleurs sombres.
- Si vous utilisez des répulsifs cutanés, suivez les recommandations du ministère de la Santé au sujet des concentrations et des contre-indications.

BONNES ASTUCES

- Remplissez vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.
- Deux ou trois jours après une grosse pluie, inspectez votre jardin, afin d'identifier les lieux où l'eau reste accumulée et vidée ou asséchée, car ils peuvent constituer des gîtes larvaires de moustiques-tigres.
- Hors utilisation, couvrez votre piscine avec une bâche bien tendue, afin d'éviter la formation de creux pouvant se remplir d'eau.

Site internet

CHECK LIST DES BONS GESTES

Le moustique tigre, qui vous agace est né chez vous ou pas loin ; il se déplace peu, dans un rayon de 150 m !
La solution : supprimer ses lieux de ponte

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

- JE VIDE**
TOUTS PAS SEMAINE TOUTS LES RÉCIPÉNTS POUR ÉVITER LES EAUX ACCUMULÉES
• Coupelles, cache-pots
• Gamelles pour animaux domestiques
• Pieds de parasols et décorations de jardin
• Bûches de mobilier de jardin, de piscines
• Jouets, arrosoirs et bidons divers
• Jouets, pneumatiques
- JE RANGE**
À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES ARROSAIRES
• Outils de jardinage, brosseuses
• Bâches et arrosoirs, pochettes
• Crevasses
- J'AMÉNAGE**
POUR ÉVITER LA STAGNATION D'EAU
• Regardez à l'appel, des descentes de chéneaux
- JE CURE**
RÉGULIÈREMENT POUR FACILITER LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX
• Rigoles couvertes avec grille
• Gouttières, chéneaux...
- J'ENTRETIENS**
RÉGULIÈREMENT
• Bassins d'agrément
• Pompes de relevage, rigoles et bords de chéneaux
• Pannes (étage du chéneau et bon fonctionnement du système de filtration)
• Siphons d'évier extérieurs et de fontaines
• Bords d'évacuation extérieures
- JE JETTE**
TOUS LES OBJETS ABANDONNÉS DANS MES EXTÉRIEURS
• Déchets divers
• Déchets de chantier
• Pneumatiques usagés

PARLEZ-EN AVEC VOS VOISINS

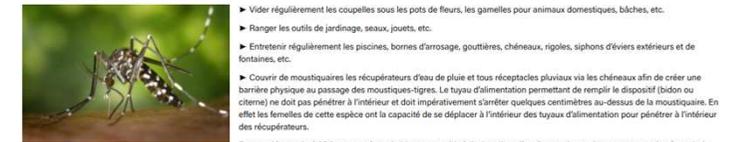
SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST CAFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
www.agirmoustique.fr

Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile.
Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consomment les larves de moustiques-tigres.
Utilisez un ventilateur pour créer un flux d'air qui éloigne les moustiques-tigres.
Dès qu'il pleut, prenez à passer en revue cette check list.

Le moustique tigre

La CCPO subventionne l'achat de votre piège

Classé comme Espèce Exotique Envahissante (EEE), le moustique-tigre est source de nuisances sur le territoire et peut être vecteur de maladies virales comme le chikungunya, la dengue ou encore le virus Zika. Le moyen de lutte le plus efficace et le plus durable est l'élimination des gîtes larvaires potentiels par l'adoption de tout un chacun des bons réflexes : sans eau, le moustique-tigre ne se reproduit pas ! Il est donc nécessaire d'identifier et de détruire les points d'eau stagnante des espaces extérieurs :



► Vidier régulièrement les coupelles sous les pots de fleurs, les gamelles pour animaux domestiques, bâches, etc.
► Ranger les outils de jardinage, seaux, jouets, etc.
► Entretien régulièrement les piscines, bords d'arrosage, gouttières, chéneaux, rigoles, siphons d'éviers extérieurs et de fontaines, etc.
► Couvrir de moustiquaires les récupérateurs d'eau de pluie et tous récipients pluviaux via les chéneaux afin de créer une barrière physique au passage des moustiques-tigres. Le tuyau d'alimentation permettant de remplir le dispositif (bidon ou citerne) ne doit pas pénétrer à l'intérieur et doit impérativement s'arrêter quelques centimètres au-dessus de la moustiquaire. En effet les femelles de cette espèce ont la capacité de se déplacer à l'intérieur des tuyaux d'alimentation pour pénétrer à l'intérieur des récupérateurs.

En complément, la CCPO propose à ses habitants une aide à l'achat d'un piège à moustiques-tigres, pour un achat à partir du 25 mars 2024. D'un montant de 15 €, elle est réservée à l'achat de pièges extérieurs ciblant spécifiquement les moustiques-tigres.

Attention, les types de pièges suivants ne seront pas subventionnés :

- Pièges qui fonctionnent avec des insecticides ou des pesticides
- Pièges qui ne fonctionnent qu'en intérieur
- Pièges de type tapettes électriques à insectes, prises électriques anti-moustique et lampes anti-insectes.

Le formulaire de demande de subvention comportant les informations relatives au dispositif sont à télécharger ci-dessous :

Formulaire de subvention

Ressources: site [AgirMoustique](http://www.agirmoustique.fr)

Moustique-tigre

Actions en appui des communes :

- ✓ Diagnostics terrains
- ✓ Aide à la construction d'un plan d'actions
- ✓ Organisation et financement d'une formation Certibiocide (utilisation larvicide)
- ✓ Création de panneaux de sensibilisation dans les cimetières
- ✓ Achat et formation à la mallette pédagogique Valizzz (EIRAD)

} Conventionnement avec l'EIRAD

Utilisation
dans les
ALSH des
communes



Ambroisie

- ✓ Fauchage / arrachage
- ✓ Recensement des pratiques au niveau communal
- ✓ Promotion de la **plateforme Atlasanté** et suivi des signalements
- ✓ À venir : achat d'une **mallette pédagogique Capt'ain Allergo**



Utilisation dans les ALSH (formation des référents)



Ambroisie

Communication :

Site internet



Classée comme espèce invasive, l'ambroisie est une plante dont le pollen est très allergisant pour de nombreuses personnes. Elle est également source de nuisances pour les agriculteurs, car elle constitue une plante adventice concurrentielle de certaines de leurs cultures.

Comment la reconnaître ?

Les feuilles de l'ambroisie sont découpées, vertes des deux côtés et sans odeur quand on les froisse. Une fois ouvertes, les fleurs de l'ambroisie sont de couleur jaune.

L'AMBROISIE

LES DIFFÉRENTS STADES DE SON CYCLE DE VIE



Si de l'ambroisie se trouve dans votre jardin, elle doit être **déracinée** afin d'éviter la repousse pendant la saison.

Larrachage manuel est en effet la méthode la plus efficace pour réduire la quantité de pollens et de graines.
Si vous remarquez de l'ambroisie sur un autre espace privé ou un espace public, vous pouvez procéder à un signalement :
▶ directement sur le site <https://signalement-ambrosie.atlasante.fr/>
▶ depuis l'application mobile Signalement ambrosie
▶ par email : contact@signalement-ambrosie.fr
▶ par téléphone au 09 72 37 68 88

Magazine
communautaire



Classée comme espèce invasive, l'ambroisie est une plante très allergisante.
Comment la reconnaître ?
Les feuilles de l'ambroisie sont découpées, vertes des deux côtés et sans odeur : (photo)

Ambroisie

L'ambroisie aux différents stades de son cycle de vie : (photos)
Si de l'ambroisie se trouve dans votre jardin, elle doit être déracinée afin d'éviter la repousse pendant la saison. Si vous remarquez de l'ambroisie sur un autre espace

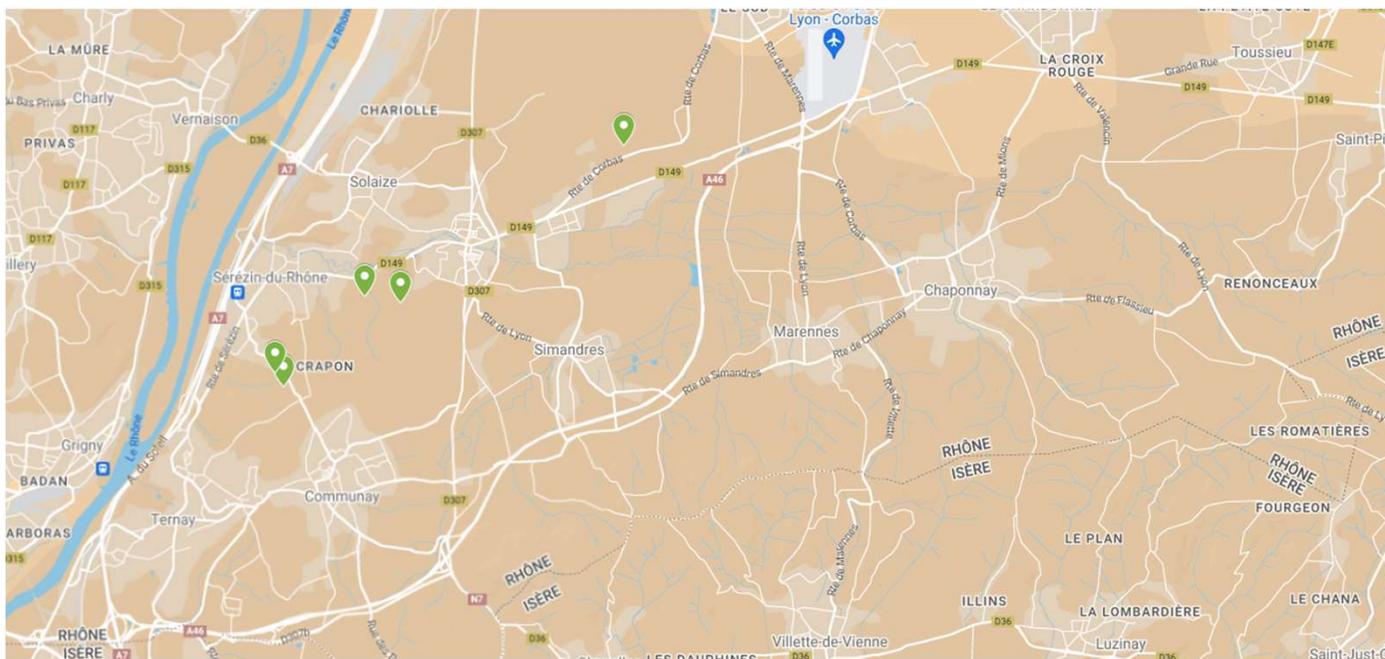
privé ou un espace public, vous pouvez procéder à un signalement.

> Signalez là sur la plateforme de signalement de l'ambroisie : www.signalement-ambrosie.fr
Ou via l'application mobile contact@signalement-ambrosie.fr
Tél : 0 922 376 888



Ambroisie

- ✓ Lien avec l'ARS et l'INRAE pour le suivi de la présence d'*Ophraella communis* sur le territoire sur 2024



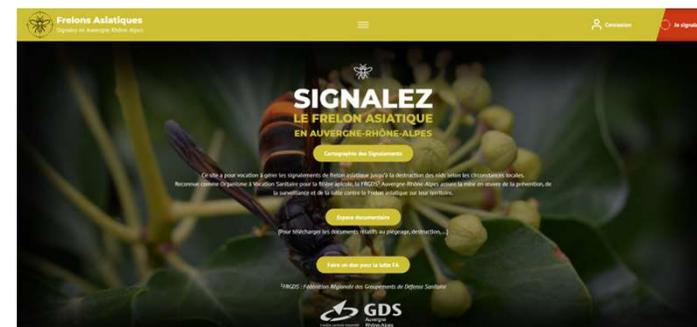
Ophraella communis :
Prédateur de l'ambrosie ; se
nourrit spécifiquement de cette
plante



Frelon asiatique



- Conventonnement avec le GDS du Rhône pour la **destruction des nids de frelons asiatiques**
- Promotion de la **plateforme de signalements** frelonsasiatiques.fr
- Campagne de **piégeage de printemps** :



Réunion annuelle d'habitants volontaires du territoire avec **distribution de pièges**



Piège sélectif BeeVital



Prises des fondatrices à la CCPO

Frelon asiatique Communication:

Site internet



Véritable menace pour la biodiversité et en particulier pour les populations d'abeilles, le frelon asiatique a été très présent sur la CCPO sur l'année 2022 avec une augmentation du nombre de nids détectés et une prédation sur les ruches plus forte.
En effet, avec un hiver relativement doux limitant la mortalité des futures fondatrices, suivi d'un été caniculaire où le nombre d'insectes constituant le bol alimentaire du frelon a diminué, le frelon s'est rabattu davantage sur les ruches pour trouver les ressources nécessaires. Enfin, l'automne assez doux a prolongé la durée de son activité, avant la période d'hivernation.
Cette année encore, la CCPO se mobilise dans la lutte contre cette espèce invasive en travaillant avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) qui assure la destruction des nids de frelons asiatiques sur le territoire.
En 2022, le GDS a organisé la destruction d'une quinzaine de nids sur le territoire via les signalements sur la plateforme dédiée.

Vous pouvez vous aussi participer à la lutte contre le frelon asiatique !
Comment ?

- **En signalant la présence d'individus ou de nids de frelons asiatiques**
Il suffit de vous rendre sur le site frelonsasiatiques.fr ou de télécharger l'application mobile intitulée « Frelon Asiatique », de créer votre compte puis de cliquer sur « Signaler ». Un formulaire permet le recueil d'informations essentielles pour les acteurs du réseau de votre Département. Grâce à la création de votre compte, vous pouvez suivre en temps et en heure l'évolution de la prise en charge de votre signalement.
- **En mettant en place un piégeage de printemps sur votre espace extérieur**
À opérer du mars à mi-mai, le but étant de capturer les femelles fondatrices afin de les empêcher de générer une colonie de plusieurs milliers d'individus qui se nourriront par la suite de plusieurs dizaines de milliers d'insectes pendant la belle saison. Des pièges sélectifs avec des modules d'entrée adaptés doivent être utilisés.
Pour les bricoleurs, un tutoriel décrivant les étapes de fabrication d'un piège sélectif fait maison est disponible sur le site internet du Syndicat d'Apiculture du Rhône :



Magazine
communautaire



Frelon asiatique en hausse LA CCPO AGIT

La présence de nids de frelons asiatiques sur le territoire a fortement augmenté en 2023. En effet, le nombre de signalements effectués par les habitants et les services des communes a plus que doublé par rapport à 2022 !

Actif sur le territoire de la CCPO depuis plusieurs années, le frelon asiatique se nourrit en particulier des abeilles domestiques pendant la période estivale. La CCPO agit contre cette espèce en travaillant avec le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) qui mandate des désinsectiseurs suite aux signalements sur le site www.frelonsasiatiques.fr/

La Communauté de communes a donc voté en faveur d'un financement complémentaire au GDS afin que la destruction des nids puisse être assurée jusqu'à la fin de saison. Ainsi, une trentaine de nids a pu être détruite en 2023 sur le Pays de l'Ozon !

Frelon Asiatique Fiche réflexes

Vous avez notifié la présence de frelons ou d'un nid, chez vous ou sur votre commune ?

Ci-dessous des préconisations concernant les étapes à suivre :

- 1. ELOIGNEZ-VOUS !**
Si vous avez découvert un nid de frelons, la première chose à faire est de ne pas s'en approcher !
En effet, bien que le frelon se montre généralement pacifique envers l'humain, il pourra se montrer très agressif et piquer à plusieurs reprises s'il sent son nid menacé.
- 2. IDENTIFIER L'ESPÈCE RENCONTRÉE :**
Les deux espèces de frelons présentes sur le territoire sont le frelon européen et le frelon asiatique. Tandis que le frelon européen est considéré comme autochtone et ne représente pas de réel danger pour la biodiversité, le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante (EEE) et menace la biodiversité locale, notamment les abeilles domestiques.



Fiche-réflexes

Présentation des enjeux, témoignage et perspectives d'adaptation, ressources et pistes en matière d'aménagements favorables à la santé



Claire-Marie ROUCHOUSE

Chargée d'études Urbanisme Favorable à la Santé

EPURES

1. Accueil

2. Contextualisation

3. Zoom adaptation

4. Témoignages

Présentation des enjeux, témoignage et perspectives d'adaptation, ressources et pistes en matière d'aménagements favorables à la santé



Romain JEANDRAU

Chef de projet PPA

Saint-Etienne Métropole

1. Accueil

2. Contextualisation

3. Zoom adaptation

4. Témoignages

Présentation des enjeux, témoignage et perspectives d'adaptation, ressources et pistes en matière d'aménagements favorables à la santé

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Vincent BONY

Maire de Rive-de-Gier

Vice-président en charge de la voirie métropolitaine

Saint-Etienne Métropole

1. Accueil

2. Contextualisation

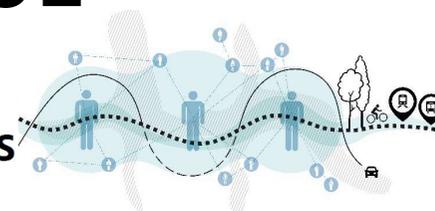
3. Zoom adaptation

4. Témoignages

URBANISME FAVORABLE A LA SANTÉ : Expérience du PPA GOSE

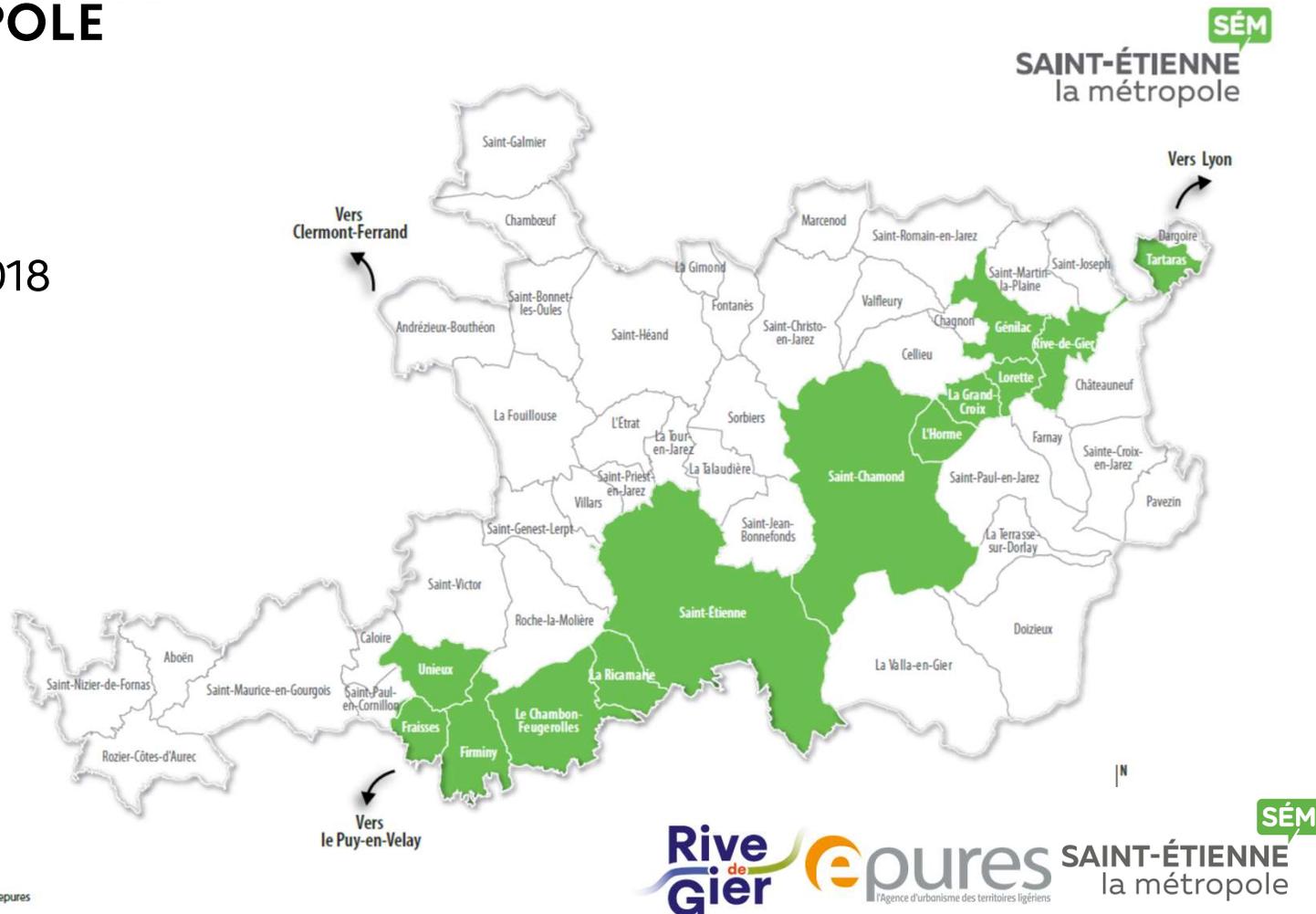
*Projet Partenarial d'Aménagement
Gier Ondaine Saint-Etienne*

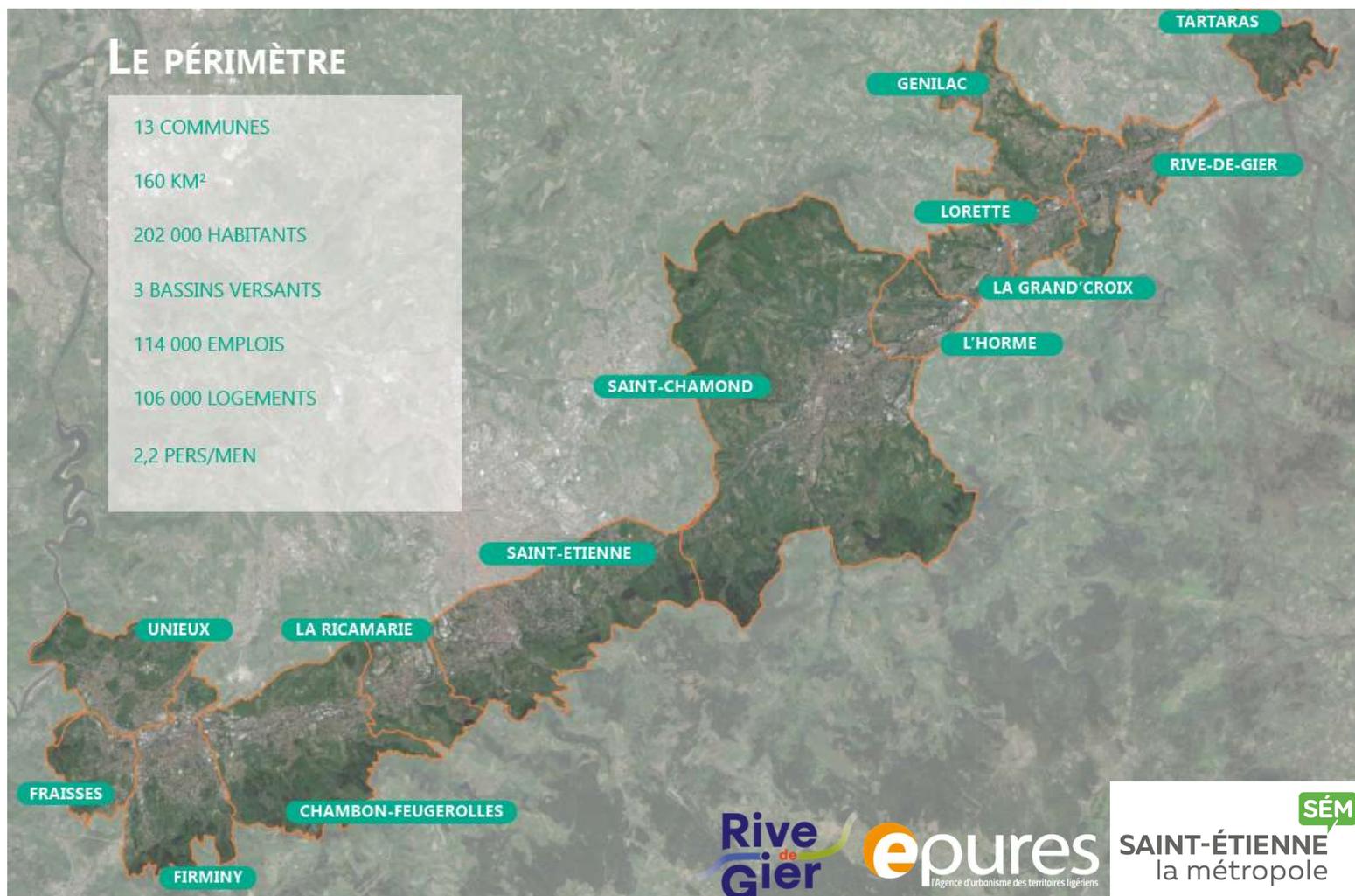
DES VALLÉES
RÉ(IN)SPIRÉES



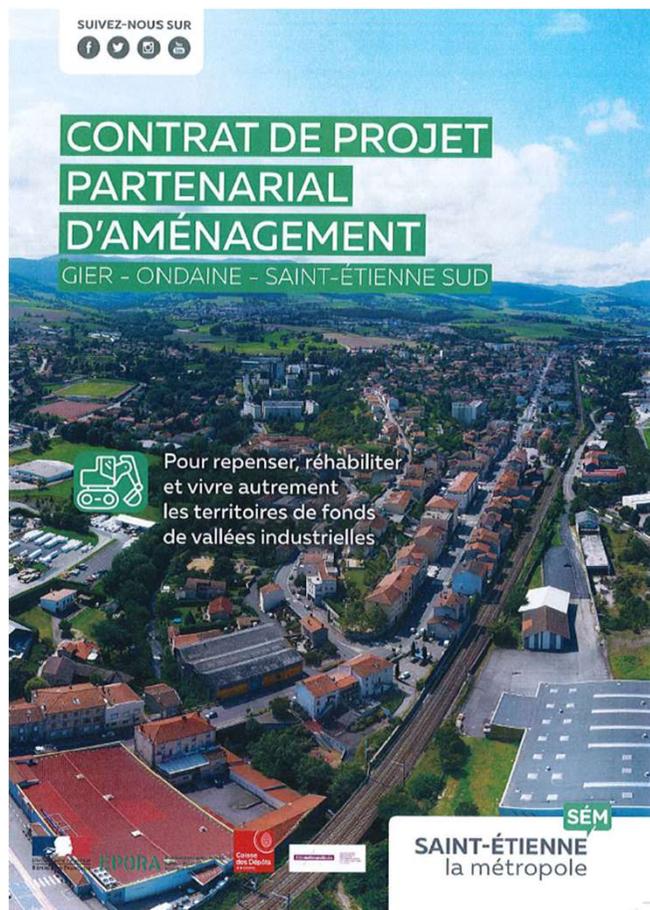
SAINT-ETIENNE METROPOLE

- 53 communes
- 405 000 habitants
- Métropole depuis janvier 2018





LES OBJECTIFS DU PPA GOSE



SIGNATURE DU PPA GOSE EN 2020

- Porter un projet de territoire partagé sur les 13 communes des vallées industrielles
- Identifier et accélérer les opérations d'aménagement sur les 15 prochaines années
- Obtenir des engagements réciproques des partenaires pour la réalisation et le financement d'opérations d'aménagement complexes => 18 partenaires dont la Métropole, 13 communes et l'Etat

CONTEXTE / DIAGNOSTIC

Des vallées
industrielles à
requalifier
(paysage,
espaces publics,
friches, abords
des
infrastructures
routières...)



Copropriété rue Lissagaray (Saint-Etienne)



Habitat ancien Terrenoire (Saint-Etienne)



Echangeur du Sardon (Lorette / Genilac)



Parc de la Platière (La Grand'Croix)



Places centrales : Firminy, Rive-de-Gier, Unieux, La Ricamarie



Friche Duralex (Rive-de-Gier)



Friche Akers (Unieux, Fraisses)



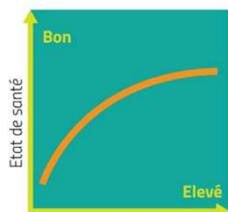
Friche JTEKT (Saint-Etienne)



Friche Jurine (Le Chambon-Feugerolles)

CONTEXTE / DIAGNOSTIC

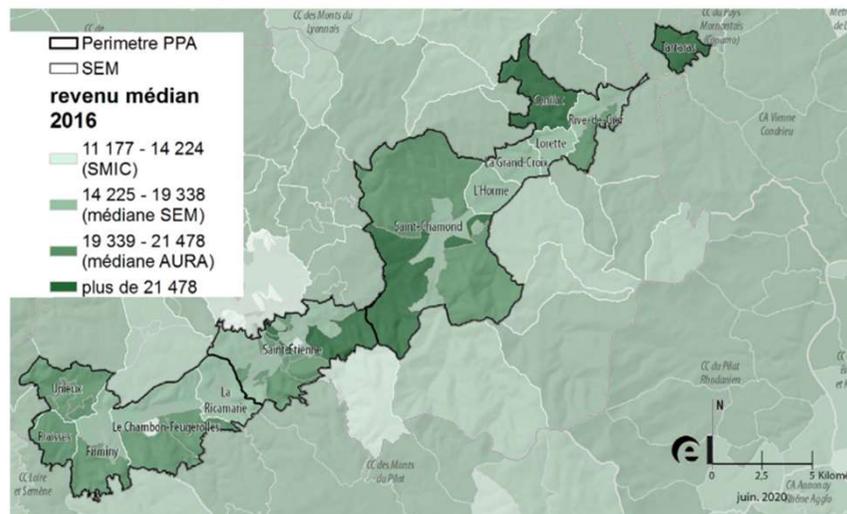
GRADIENT SOCIAL



Un état de santé fragile, en lien avec l'histoire et le profil social du territoire

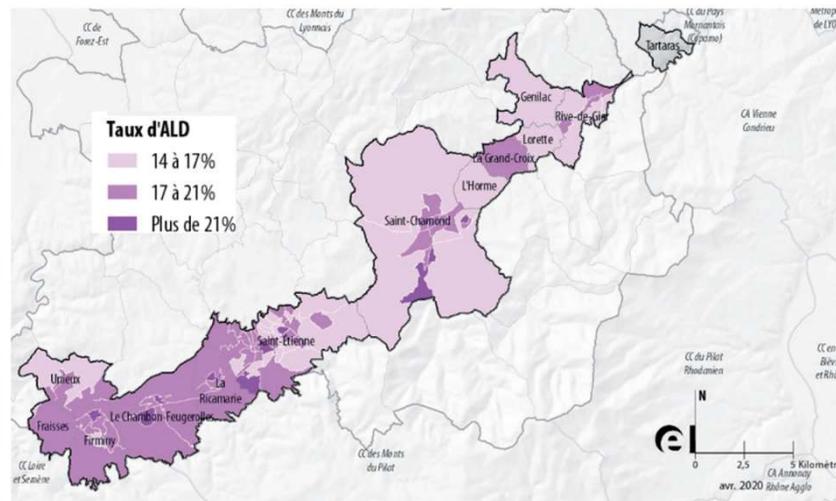
LE REVENU

Statut socio-économique (sur la base de revenu)



Source : INSEE, Filosofi 2016

LES AFFECTIONS DE LONGUE DURÉE



Source : ARS (Régime général de l'Assurance Maladie - 2017) exploitation ORS, traitement epures

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT
Gier Ondaine Saint-Étienne sud
DIAGNOSTIC

UNE OPPORTUNITÉ D'AMÉNAGEMENT : LES RIVIÈRES



L'Horme et les contreforts du Pilat © SEM D. Philippon

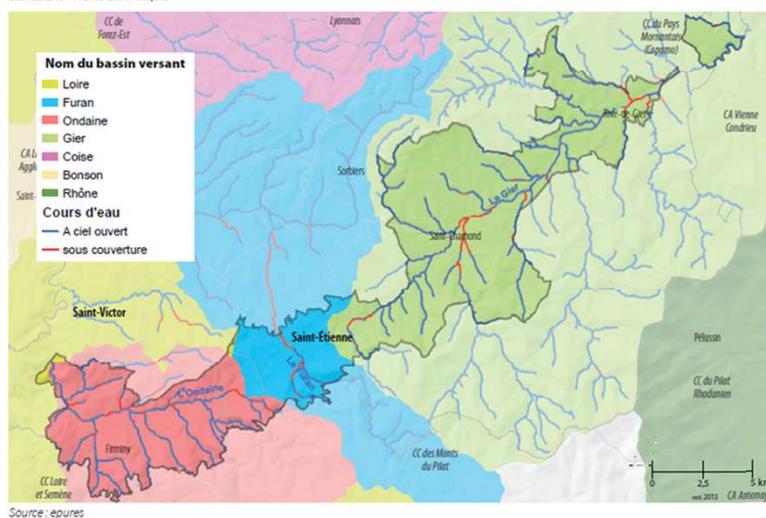


Le parc Nelson Mandela à Unieux © epures - P. Coupelon



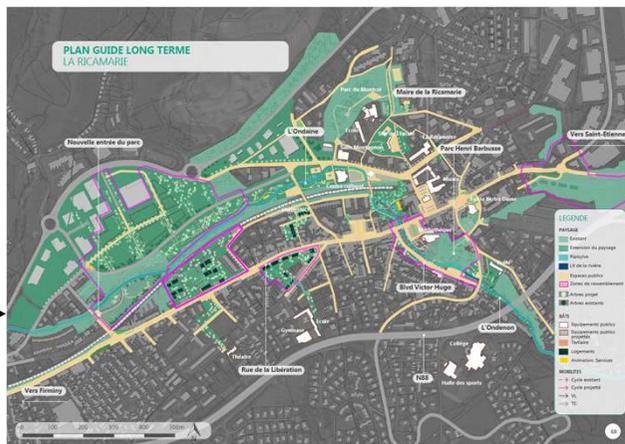
Parc de la Platière, La Grand-Croix

LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE



LE PPA GOSE

DES ETUDES URBAINES



Études urbaines PPA : La Ricamarie (2022), Le Sardon (2023), SEM, Villes et Paysages/Notus

DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT



Travaux Dépollution Site Duralax (Rive-de-Gier)



Travaux Espaces publics ZAC Pasteur (L'Horme)



Travaux B59 Novaciéries (Saint-Chamond)



LE PPA GOSE

DES APPROFONDISSEMENTS THEMATIQUES

- Friches
- Requalification de l'habitat privé
- Optimisation Zones d'activité économique
- **Urbanisme favorable à la santé**
- Nouvelles façons d'habiter



L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ DANS LE PPA GOSE : METHODE

Des démarches lancées sur des sites sensibles, en amont ou au démarrage d'un projet

Trois étapes :

Les déterminants étudiés :

- Exposition à la pollution atmosphérique
- Exposition au bruit
- Accessibilité aux services
- Niveaux de revenus des habitants
- Âge des habitants
- Exposition aux fortes chaleurs
- Végétalisation et proximité aux parcs et jardins publics
- Possibilités de se déplacer en modes actifs

- Exposition à la pollution des sols (si pertinent)
- Santé et adaptation au changement climatique en Auvergne-Rhône-Alpes – 26 juin 2025



L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ DES VISITES DE TERRAIN POUR UNE APPROCHE SENSIBLE

Objectifs des ateliers :

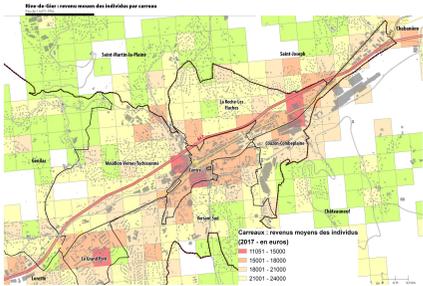
- Approfondissement de l'approche UFS via une démarche sensible
- Acculturation des partenaires du PPA, élus et techniciens

Outils :

- Évaluation du ressenti dans différents lieux par des cartons de couleur
- Travail sur les déterminants de la santé à travers des cartes à jouer
- Travail sur plan
- Jeu de rôle pour mieux appréhender les besoins des différents publics
- Des quizz



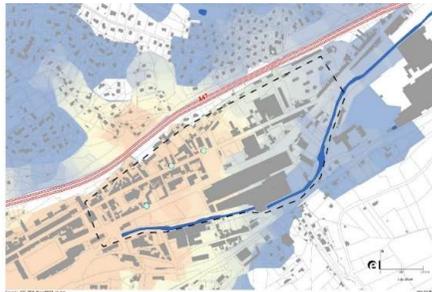
2023-2024 : UNE APPROCHE UOFS SUR L'ENTRÉE EST DE LA MÉTROPOLE (RIVE-DE-GIER)



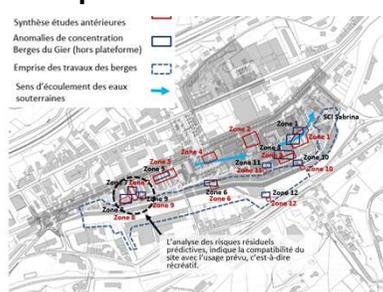
Précarité



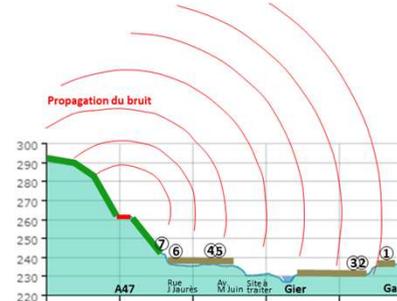
Températures de surface



Accessibilité à pied aux services



Pollution des sols



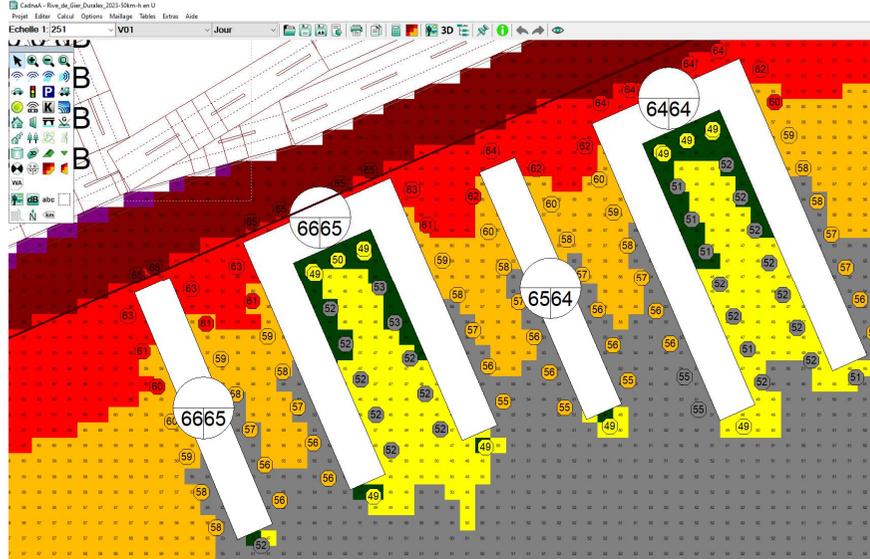
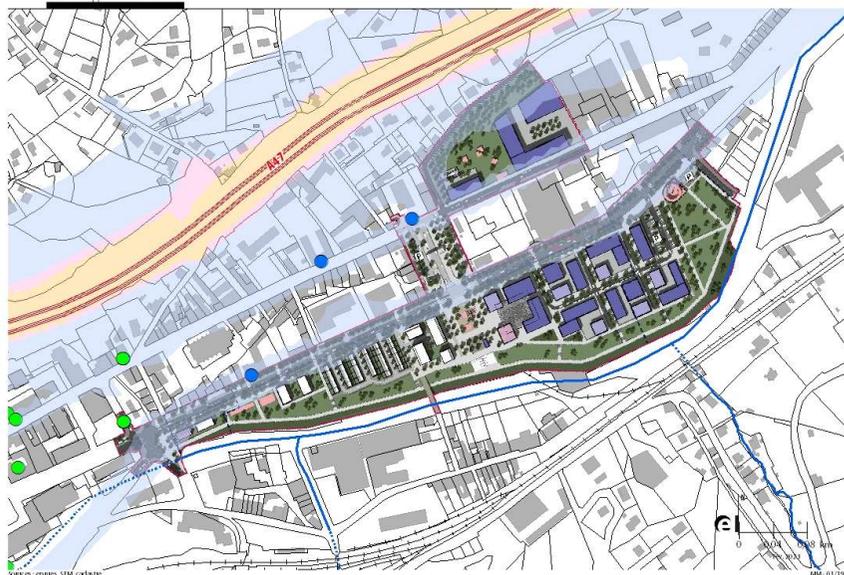
Exposition au bruit



ANALYSE UFS D'UN PREMIER PLAN GUIDE EN AMONT D'UNE SÉRIE DE NOUVELLES ÉTUDES SUR LE SECTEUR

Carte de bruit à 50km/h – bâti à 8m puis à 12 m de la voirie

Carte pollution de l'air
Duralex - Approche UFS

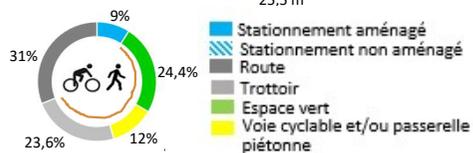


Pollution atmosphérique

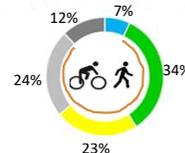
- Zone en dépassement réglementaire
- Zone en risque de dépassement des valeurs réglementaires
- Zone de vigilance (5% Pop : 64% VL)

ANALYSE UFS D'UN PREMIER PLAN GUIDE EN AMONT D'UNE SÉRIE DE NOUVELLES ÉTUDES SUR LE SECTEUR...

Rive-De-Gier Av. M. Juin



Rive-De-Gier Av. M. Juin - Projet de plan guide



...POUR ABOUTIR À UN SCHÉMA D'INTÉGRATION DES ENJEUX DE SANTÉ



- Ensembles boisés ayant un rôle de climatiseur
- Alignements plantés
- Jardins
- Squares ou espaces publics paysages
- Bâtiments écrans : "boucliers sonores"
- Projet réaménagement du Gier (zone de rafraîchissement)
- Projet de parc et / ou espace public fortement végétalisé
- Mise en valeur des zones de confluence (Gier et ses ruisseaux)
- Projet modes doux

- Proximité Arcelor / Mital (mauvaise qualité de l'air)
- Points chauds (zones de pollution concentrées)
- Secteurs arides
- Zones de bruit

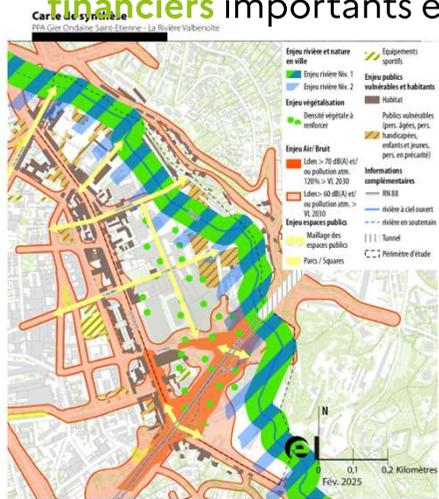
Autres éléments d'information

- Secteur fortement déqualifié
- Points noirs paysagers
- Paysage urbain dégradé
- Equipements publics
- Bâti d'intérêt patrimonial
- Interrogation sur le devenir du site
- Bâtiment de garage
- Zone soumise à contraintes inondations
- Entrée est de Rive-de-Gier
- A47
- Voie ferrée



LES ENSEIGNEMENTS DES APPROCHES UFS

- Une **systématisation** de ces approches
- La création d'une **culture commune**
- Une implication de **plusieurs services et métiers**, pas seulement les urbanistes
- Une bonne expertise mais une difficulté à enclencher des **moyens financiers** importants en dehors des grands projets stratégiques



Étude UFS La Rivière Valbenoîte (fév. 2025)

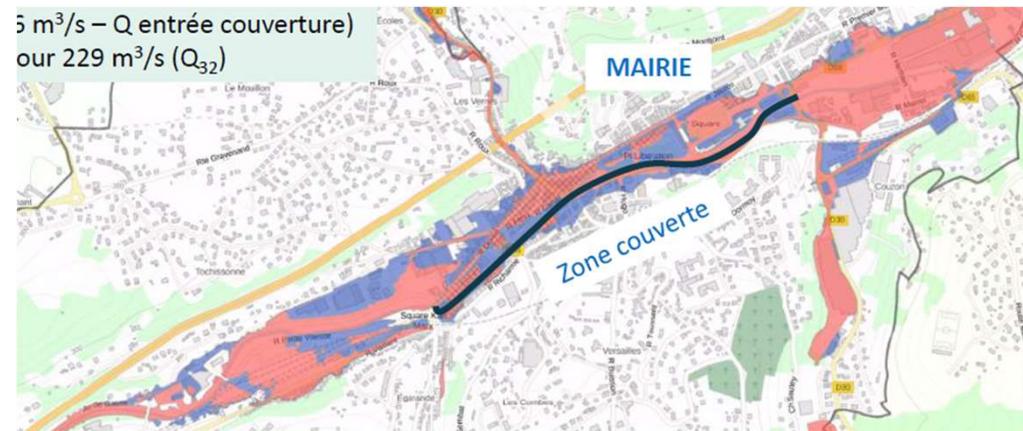


Atelier pédagogique « urbanisme et santé mentale » à la Ricamarie (déc. 2024)

Entrée Est de la Métropole : avant et après le réaménagement des berges



VERS UNE DÉCOUVERTURE DU GIER DANS LE CENTRE DE RIVE-DE-GIER ?



PPRNPI Gier

Table ronde : « Les bonnes pratiques d'adaptation pour réduire les impacts du changement climatique sur la santé »



Questions-réponses



Clôture et perspectives COP

Aymeric BOGEY

Directeur de la santé publique

Agence régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Julien LAHAIE

Secrétaire général à la planification écologique régionale (COP)

Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes